



# Flash éco #2

## Afrique centrale

14 septembre 2020

Lettre d'information du Service économique régional pour l'Afrique centrale  
Ambassade de France au Cameroun – Direction générale du Trésor

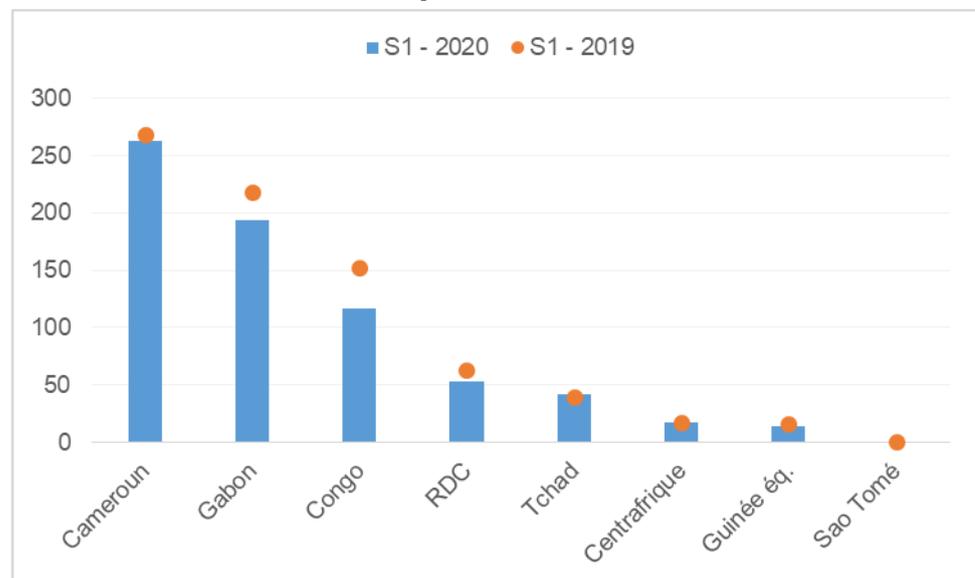
### LE CHIFFRE DU MOIS

**701**  
(-9,6 %)

Les exportations françaises à destination de l'Afrique centrale se sont élevées à 701 M EUR au premier semestre 2020. Elles s'inscrivent en baisse de 9,6 % par rapport à la même période en 2019. L'ensemble des postes affichent un recul, hormis les produits agricoles et les produits pharmaceutiques.

Les exportations françaises sont en baisse vers les quatre premiers débouchés de la zone (Cameroun, Gabon, Congo et RDC). Elles progressent en revanche au Tchad, en Centrafrique et à Sao Tomé.

**Graphique. Exportations françaises vers l'Afrique centrale (M EUR)**



Source : Douanes françaises

### ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

#### **Le FMI approuve de nouveaux financements en faveur du Gabon, du Tchad et de Sao Tomé et Principe**

Le Conseil d'administration a accordé fin juillet une deuxième tranche d'aide d'urgence pour le Gabon et le Tchad, de respectivement 152,6 et 68,5 M USD. Ces décaissements visent à aider ces pays, fortement dépendants de l'activité pétrolière, à faire face à l'impact économique et social de la crise sanitaire. Ils

permettront notamment de financer les mesures de soutien adoptées dans le cadre des plans de riposte gouvernementaux. Le Tchad ayant atteint la limite d'accès aux ressources financières du FMI, l'octroi de ce décaissement s'accompagne d'une annulation du programme triennal qui était mis en œuvre depuis juin 2017. Par ailleurs, Sao Tomé et Príncipe a validé la première revue de son programme triennal appuyé par la Facilité élargie de crédit, ce qui lui permet de bénéficier d'un décaissement de 2,7 M USD.

### **L'agence Moody's confirme la notation souveraine du Cameroun et du Gabon**

L'agence de notation américaine Moody's a publié cet été ses perspectives pour le Cameroun et le Gabon et a confirmé les notes attribuées à ces deux pays en début d'année, respectivement B2 (spéculatif à risque élevé) et Caa1 (spéculatif à risque très élevé). Ces notes sont assorties d'une perspective stable pour le Cameroun et positive pour le Gabon. Cette décision intervient alors que plusieurs agences de notation avaient fait planer la menace d'une dégradation de la notation souveraine des pays bénéficiant de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) mise en place par les pays du G20 pour aider les pays en développement à faire face à la crise sanitaire.

### **Au Cameroun, le calendrier de mise en œuvre de l'accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne est décalé en raison de la crise sanitaire**

Ce report concerne le démantèlement des barrières douanières sur les produits de la troisième catégorie qui devait consister en l'application, à partir du 4 août 2020, d'une décote annuelle de 10 % sur les droits de douane. Il s'agit de produits à rendement fiscal élevé tels que le ciment, les carburants, les véhicules de tourisme et de transport de personnes et les motocycles. De même, l'exonération des droits de douane des produits du second groupe, les équipements industriels notamment, débutée en 2017 sera maintenue au taux de 45 % au lieu de 60 % prévu initialement dans le calendrier. La demande de dérogation de l'application de l'accord adressée par le Cameroun à la Délégation de l'Union européenne est motivée par l'incertitude sur la sortie de crise et la préservation de marges budgétaires pour la réponse à la crise.

### **La Banque mondiale adopte son nouveau cadre de partenariat avec la Centrafrique pour la période 2021-2025**

Ce cadre porte sur deux principaux axes : (i) le capital humain et l'accès aux infrastructures de base (eau, électricité, route, internet) pour améliorer la stabilité, l'inclusion et la résilience et (ii) l'économie et une gouvernance améliorée pour construire un État de droit et améliorer la croissance. La stratégie de la Banque mondiale pour les cinq années à venir comporte 18 projets, dont 12 sur le premier axe et sera financé par deux cycles du guichet IDA de la Banque mondiale (IDA 19 et IDA 20), ainsi que par certains fonds fiduciaires. L'enveloppe dédiée au CPF sous l'IDA 19 est de 158 M USD extensible à 355 M USD.

## **ACTUALITÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES**

---

### **Au Cameroun, le groupe Fayolle reprend la construction du complexe sportif d'Olembé**

Le contrat initial pour la construction du complexe sportif d'Olembé avait été signé avec le groupe italien Piccini le 30 décembre 2015 et résilié en novembre 2019, en raison de nombreux dysfonctionnements invoqués par les autorités camerounaises. Le Groupe Fayolle par sa filiale canadienne Magil Construction a repris le projet avec la charge d'achever les travaux, pour un montant de 84,5 M EUR. Les travaux seront réalisés en deux temps : (i) le stade principal de 60 000 places, un hôtel, un centre commercial et deux terrains d'entraînement, avec une livraison prévue pour la fin d'année 2020, et (ii) un complexe multisport comprenant un gymnase, une piscine olympique, des terrains de tennis, de basketball et de volleyball pour le premier semestre 2022.

## FOCUS SECTORIEL

---

### **Le secteur du transport aérien en Afrique centrale sinistré par la crise sanitaire**

Alors qu'aucune compagnie de la CEMAC n'était rentable avant le Covid-19, la pandémie a contribué à détériorer leurs situations. Selon l'Association internationale du transport aérien (IATA), la décision de fermeture des frontières a immobilisé 95 % des compagnies aériennes en Afrique. La réouverture progressive des frontières en Afrique centrale devrait permettre une reprise du trafic mais de façon très limitée.

Dans ce contexte, la compagnie camerounaise Camair-co a procédé à la mise au chômage technique des deux tiers de son personnel en juin 2020 pour une période de trois mois renouvelable. La nécessité d'améliorer la rentabilité de la compagnie, qui accumule les difficultés depuis son lancement en 2011, a par ailleurs conduit le Président Biya à annoncer en juillet sa volonté d'ouvrir le capital de la société à hauteur de 51 %. La compagnie gabonaise Afrijet s'apprête pour sa part à reprendre ses vols vers Douala et Brazzaville ainsi que ses vols domestiques, mais l'activité est très dépendante des opérateurs pétroliers, dont la demande est limitée en raison des restrictions pour la délivrance des visas. Entre employés d'aéroports, de compagnies aériennes et opérateurs de services au sol, 170 500 emplois ont été perdus selon l'IATA dans les pays de la CEMAC depuis le début de la crise sanitaire.

## NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

---

- **Le Cameroun adopte une LFR pour prendre en compte l'impact du Covid-19 sur les finances publiques :**  
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/09/07/le-cameroun-adopte-une-lfr-pour-prendre-en-compte-l-impact-du-covid-19-sur-les-finances-publiques>
- **Les difficultés de la Sodécoton, acteur pivot de la filière cotonnière dans le Nord du Cameroun :**  
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/09/07/les-difficultes-de-la-sodecoton-acteur-pivot-de-la-filiere-cotonniere-dans-le-nord-du-cameroun>

*Retrouvez le Service économique régional pour l'Afrique centrale sur Twitter et LinkedIn*



### **Clause de non-responsabilité**

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.